

Programme de conservation de la Chevêche d'Athéna dans le canton de Genève

Rapport 2017



Réalisé par :

Avec le soutien de :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DETA - Direction générale de
l'agriculture et de la nature

Genève, le 7 janvier 2018

Auteur : Christian Meisser (christian.meisser@gobg.ch)

Avec les contributions de Patrick Albrecht et Christian Fosserat

Table des matières

1	Introduction	3
2	Activités du groupe d'étude	3
2.1	Généralités	3
2.2	Recensements printaniers	3
2.3	Nichoirs et cavités.....	4
2.4	Recherches complémentaires de nichées	4
2.5	Animations, information et conseils	5
3	Résultats et discussion pour 2017	5
3.1	Territoires et couples recensés en 2017	5
3.2	Résultats de la reproduction 2017	6
3.3	Baguage et contrôles.....	6

Remerciements

1 Introduction

La Chevêche d'Athéna fait l'objet d'un programme de conservation et de suivi depuis 1983. Ce dernier a été initié par le Groupe des Jeunes de « Nos Oiseaux », section Genève. Depuis 2012, le travail du groupe d'étude « Chevêche » s'inscrit dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG). Le programme est soutenu par l'Etat de Genève. Une première convention a fixé le cadre de la collaboration pour la période 2012-2015 ; puis elle a été renouvelée et adaptée pour les deux années suivantes (2016-2017).

A l'instar des cinq précédentes années, ce rapport annuel 2017 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les principaux résultats. En particulier, il précise l'état des effectifs des différentes sous-populations genevoises, les résultats de la nidification, ainsi que les reprises et contrôles d'oiseaux effectués durant l'année (chapitres 2 et 3).

2 Activités du groupe d'étude

2.1 Généralités

Dans la continuité des années précédentes, les activités du programme se composent principalement de cinq volets :

- Le recensement des mâles chanteurs entre mi-février et mi-avril ;
- Le contrôle des nichoirs et des cavités connues entre fin mai et fin juin ;
- La recherche de nichées supplémentaires, principalement celles en cavités naturelles ; ce travail s'effectuant en début de soirée entre mi-juin et fin juillet ;
- L'entretien des nichoirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux nichoirs, activités réalisées tout au long de l'année, mais essentiellement en automne et en hiver ;
- Les animations, informations et conseils auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités, pour des sujets en rapport avec la protection de la Chevêche et de son habitat. Ce travail de sensibilisation vise en particulier les personnes directement concernées par les sites de nidification (exploitants agricoles, propriétaires).

Les paragraphes suivants précisent, pour chaque volet, l'étendue et l'intensité du suivi en 2017.

2.2 Recensements printaniers

Les superficies couvertes en 2017 lors des recensements des cinq noyaux de population du canton de Genève sont comparables à celles des années précédentes : 29 km² environ pour Arve & Lac, 5 km² entre Arve & Aire, 16 km² entre Aire & Rhône (Champagne et plaine de l'Aire), 8 km² pour le Mandement et 2 km² à Bellevue/Collex-Bossy. Ainsi, ce sont 60 km² environ qui ont été couverts entre fin février et mi-avril 2017. A noter que la petite zone de Challex n'a pas été prospectée en 2017. La figure 1 du rapport (identique à celle du document de 2015) présente les 5 secteurs.

Au total, 17 soirées de prospection ont été réalisées, totalisant 192 points d'écoute. Le temps investi correspond à environ 60 heures. La pression d'observation a été inférieure d'environ ¼ par rapport à celle des quatre précédentes années¹. Cela s'explique essentiellement par des soirées d'écoute souvent prolifiques, réduisant le nombre de sites où un second passage était nécessaire.

¹ Minima et maxima pour 2013-2016 : 23 - 32 soirées ; 225 - 269 points d'écoute.

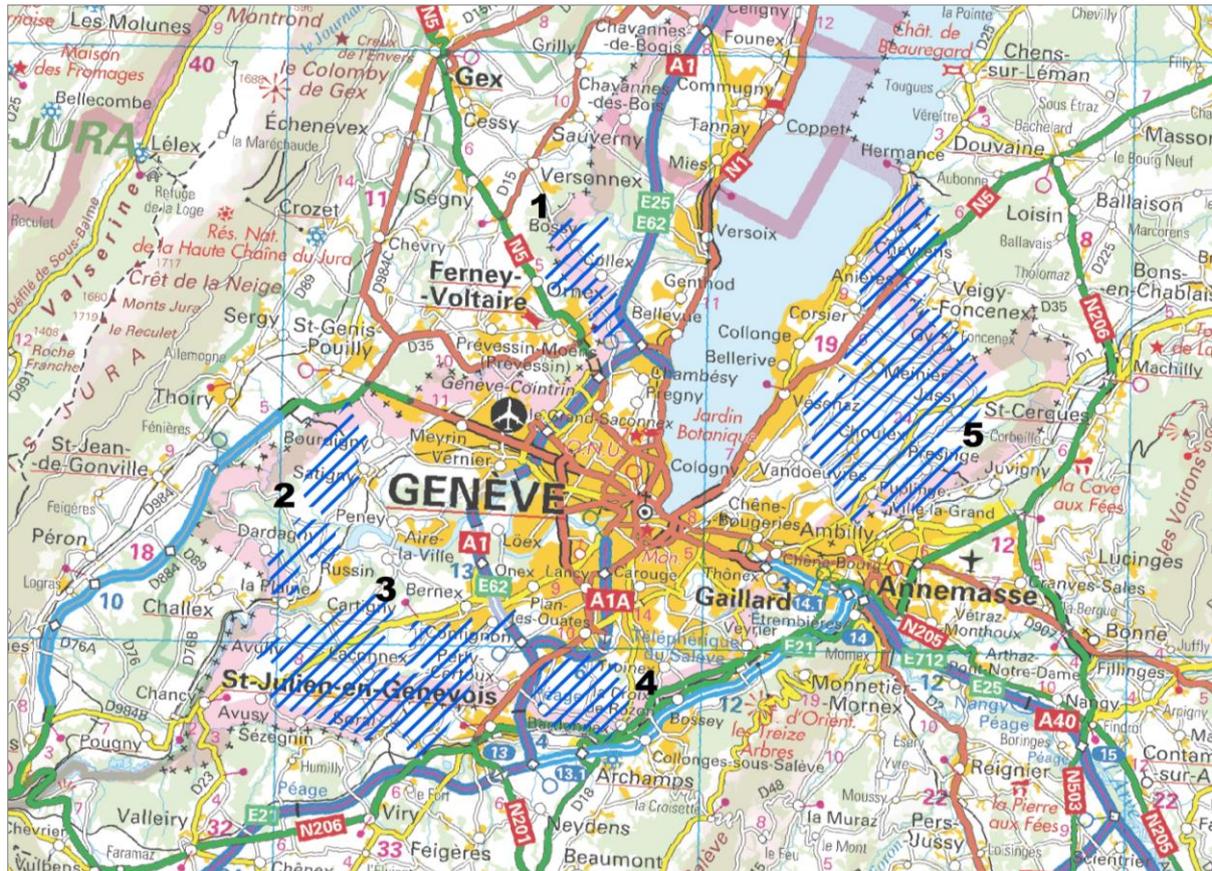


Figure 1 : Les 5 secteurs occupés par des Chevêches dans le canton de Genève et environs (hachures bleues).
1 Collex-Bossy et environs - 2 Mandement - 3 Aire & Rhône - 4 Arve & Aire - 5 Arve & Lac.

2.3 Nichoirs et cavités

Les contrôles s'effectuent tant pour le suivi de la nidification que pour l'entretien et les réparations des nichoirs, y compris le nettoyage d'automne-hiver. Cette dernière tâche est importante pour les nichoirs qui n'ont pas été occupés par la petite chouette et pour lesquels il faut souvent évacuer d'anciens nids de passereaux, généralement volumineux, qui pourraient hypothéquer une nouvelle installation de Chevêches l'année suivante.

110 nichoirs et 14 cavités naturelles ont été contrôlés au moins une fois en 2017. 2 nichoirs ont été remplacés durant l'année, 1 a été déplacé et 9 nouveaux ont été installés (dont un par un exploitant agricole).

A la fin de l'année 2017, le nombre de nichoirs en place est de 134 (+9 par rapport à 2016). De plus, 21 cavités naturelles potentiellement occupées par la Chevêche sont connues.

2.4 Recherches complémentaires de nichées

Dans le but de détecter des familles issues de cavités naturelles, 62 passages² répartis sur 11 soirées ont été effectués sur des sites potentiels de nidification entre mi-juin et mi-juillet, sur la base des indices de présence détectés au printemps. L'intensité de ces recherches a été comparable à celle de 2016 (respectivement 66 points d'écoute durant 13 soirées).

² Pour chaque passage, le temps d'écoute et d'observation est variable, dépendant des conditions locales (météo, activités humaines alentours, etc.) et de l'heure. Il peut varier de quelques minutes à près d'une heure.

2.5 Animations, information et conseils

La 12^{ème} Nuit de la chouette s'est déroulée le 11 mars 2017 à Soral, grâce à l'accueil offert par la Brasserie du Père Jakob. Organisée par le GOBG, avec le soutien précieux du Groupe des Jeunes (GdJ) de « Nos Oiseaux », cette soirée a accueilli pas moins de 100 personnes. Des représentants de la DGAN et d'Agri-Genève étaient présents et ont évoqué les liens entre agriculture et nature. Durant les balades « nocturnes », la plupart des participants ont pu entendre un ou plusieurs chanteurs de Chevêche d'Athéna. Au retour, un repas avec des produits du terroir genevois a été servi pour se réchauffer, accompagné de bière locale. La Tribune de Genève s'est fait l'écho de [l'événement](#).

Pour le reste, et comme les années précédentes, le groupe « Chevêche » a répondu à diverses sollicitations de particuliers ou de collectivités concernant la pose de nichoirs et la conservation de l'habitat de la Chevêche (notamment plantations d'arbres). Il a également apporté des conseils aux exploitants concernant des mesures dans le cadre de réseaux agro-environnementaux.

3 Résultats et discussion pour 2017

3.1 Territoires et couples recensés en 2017

Le tableau 1 présente les résultats par secteur pour 2017, en l'occurrence le nombre de territoires³ et de couples. Un territoire recensé en Haute-Savoie à moins d'un kilomètre de la frontière a également été noté.

Les effectifs du printemps 2017 atteignent 69-70 territoires. Ils sont globalement stables par rapport à 2016 (-5%). Le nombre minimum de couples certains est de 44.

A l'échelle des secteurs, on relève avant tout une baisse en Champagne (-6 territoires). L'évolution de ce secteur devra être suivi avec une attention particulière en 2018, de manière à quantifier le plus précisément possible le nombre de territoires et de couples, afin de mieux cerner l'ampleur de la baisse des effectifs et, le cas échéant, de déterminer les mesures qui pourraient contribuer à inverser la tendance. A noter que la récente (re)colonisation du coteau de Bernex (2013-2016) s'est étiolée : aucun territoire n'a été trouvé en 2017.

Secteurs	Territoires 2017	Couples 2017
Collex-Bossy / Bellevue	2 (+1)	1 (-)
Mandement	6 (-1)	6 (-)
Aire & Rhône (Champagne)	16 (-6)	7 (-9)
Norcier (Haute-Savoie)	1	
Arve & Aire	7-8 (-)	6 (+2)
Arve & Lac	38 (+2)	24 (+3)
Total canton de Genève	69-70 (-4)	44 (-4)
Total Haute-Savoie	1	

Tableau 1 : Territoires et couples recensés en 2017, par secteur. Canton de Genève et France voisine. Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'évolution entre 2016 et 2017.

³ Présence confirmée d'au moins un oiseau sur un site donné, au printemps.

3.2 Résultats de la reproduction 2017

Parmi 38 couples dont les résultats de la nidification sont connus, 28 comptent au moins un poussin, soit une proportion⁴ plutôt satisfaisante de 74 %, similaire à celles de 2012 et 2014-2016.

Concernant les échecs des 10 nichées, les causes suspectées sont les suivantes :

- 3 prédatations probables (disparition des pontes ou des poussins),
- 3 pontes abandonnées (dont au moins une composée d'œufs clairs),
- 1 cas de poussins morts au nid, probablement suite à la mort de la femelle ;
- 3 cas inconnus (couples observés en juin, sans activité de nourrissage).

Les statistiques de reproduction collectées pour 19 nichées (toutes en nichoir) mettent en évidence de petites nichées, avec 3.1 œufs/nid. En corollaire, le nombre d'œufs éclos – 2.1 par nid - est également faible, en raison non seulement de la petite taille des pontes, mais également des nichées ratées ou de celles réduites par la mort d'une part des poussins.

Concernant les 44 couples recensés en 2017, 21 se sont reproduits en nichoir (48%). Sachant que le nombre de couples est probablement sous-estimé et qu'il doit se situer entre 50 et 60, on peut en déduire qu'environ 2/5 des couples occupent des nichoirs pour la nidification. A noter que 2 couples au moins ont niché dans de petites bâtisses.

3.3 Bagueage et contrôles

Seulement 26 poussins issus de 10 nichées ont été bagués durant l'année.

18 oiseaux adultes ont été contrôlés, dont 15 étaient déjà bagués (13 fem. et 2 mâles). La proportion de « nouveaux » adultes en 2017 est de 17%, une valeur dans le bas de la fourchette des cinq années précédentes (16 à 44%), à l'opposé de 2016.

Parmi les 15 adultes repris, 6 avaient initialement été bagués comme poussin. Tous ont logiquement effectué un déplacement pour s'établir sur leur nouveau territoire, mais un individu a changé de secteur (de Plan-les-Ouates à Laconnex).

Toujours parmi ces 15 oiseaux, 10 avaient déjà été contrôlés à l'âge adulte. Entre 2017 et le précédent contrôle, seuls deux oiseaux ont changé de site de nidification, mais sur de très faibles distances. Le premier est une femelle d'au moins 7 ans, qui « alterne » entre deux sites distants de 950 m (déjà deux « allers-retours », cas inhabituel pour l'espèce). Le second est « son » mâle de 2017, qui était apparemment non apparié en 2015, à 750 m de là.

L'âge de 6 adultes – ceux bagués comme poussin – est précisément connu. Ils sont nés entre 2010 et 2016 (1 à 7 ans). La moyenne est de 3.7 ans.

Pour les 9 autres oiseaux bagués à l'âge adulte, on ne peut qu'estimer l'âge minimal. Les oiseaux concernés avaient en l'occurrence au moins entre 2 et 7 ans.

⁴ Il faut toutefois noter que la proportion calculée est partielle et qu'elle est probablement surestimée par rapport à l'ensemble des territoires, sachant que seuls ceux pour lesquels nous bénéficions de suffisamment d'informations sont pris en compte, et qu'il est plus aisé de prouver la présence de poussins que l'échec d'une nidification.

Remerciements

Le groupe « Chevêche » du GOBG remercie :

- Les personnes qui ont contribué aux recensements printaniers ainsi que toutes les personnes qui ont saisi des données sur www.ornitho.ch. Ces informations sont très précieuses pour compléter les connaissances.
- La Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN - DETA) de l'Etat de Genève, qui a soutenu le travail de terrain.
- Tous les propriétaires et exploitants agricoles qui hébergent des nichoirs et/ou des chevêches, qui nous accueillent chaleureusement année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.